

# Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## ING (B) Collect Portfolio - Personal Portfolio Yellow - capitalisation

ISIN: BE0947715257

Un compartiment de ING (B) Collect Portfolio

Gérée par NN Investment Partners Belgium S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

Ce fonds est un fonds de fonds qui investit essentiellement dans un portefeuille diversifié de fonds d'actions, d'obligations et du marché monétaire internationaux (c'est-à-dire des fonds qui investissent dans des actions, des titres à revenu fixe ou des instruments du marché monétaire). Pour des raisons tactiques, d'autres placements (biens immobiliers, devises,...) peuvent être inclus dans le portefeuille. D'autres instruments financiers peuvent également être utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement. Le fonds n'est pas lié à une valeur de référence précise, mais est géré de manière active dans le cadre d'un profil d'investissement composé à 40% de titres à revenu fixe (Bloomberg Barclays Euro-Aggregate), à 55% d'actions internationales (MSCI AC World (NR)) et à 5% de titres

immobiliers internationaux (GPR250 Global 10/40 (NR)). Nous privilégions une croissance stable du capital et la génération de revenus. Le fonds vise à créer de la valeur de trois manières : (1) une sélection d'actions, d'obligations et d'instruments du marché monétaire ; (2) une sélection réalisée dans une gamme diversifiée de fonds d'investissement, de fonds indiciels (ETF) et de futures ; (3) des décisions concernant l'allocation du portefeuille et la gestion des risques. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds chaque jour de bourse où la valeur des parts est calculée. Pour ce fonds, ce calcul a lieu quotidiennement. Le fonds n'a pas vocation à verser un dividende. Le fonds réinvestira tous les revenus.

### Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible			Risque plus élevé - Rendement potentiellement plus élevé			
1	2	3	4	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 4 en raison du comportement du produit durant la période d'évaluation. Globalement, le risque de marché, qui prend en considération les performances passées ainsi que le potentiel d'évolution futur des marchés, afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est élevé. Différents facteurs

exercent une influence sur les instruments financiers. Citons notamment l'évolution des marchés financiers, la situation économique des émetteurs d'instruments financiers, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale en général, et le contexte politique et économique de chaque pays. Le risque de capital et le risque de rendement du compartiment sont considérés comme élevés. Le risque de crédit attendu - risque de défaut de la contrepartie - des investissements sous-jacents est jugé moyen. Le risque de liquidité du compartiment est considéré comme moyen. Les risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent se vend difficilement, ce qui complique la réalisation rapide des investissements du fonds. De plus, l'exposition au risque de change peut influencer sur la performance du compartiment. Le risque d'inflation du compartiment est considéré comme moyen. Aucune garantie n'est fournie quant à la récupération de votre placement initial.

### Frais

Tous les frais payés par l'investisseur sont utilisés pour couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée	3%
Frais de sortie	0%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

#### Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants	1,55%
----------------	-------

#### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance	0%
---------------------------	----

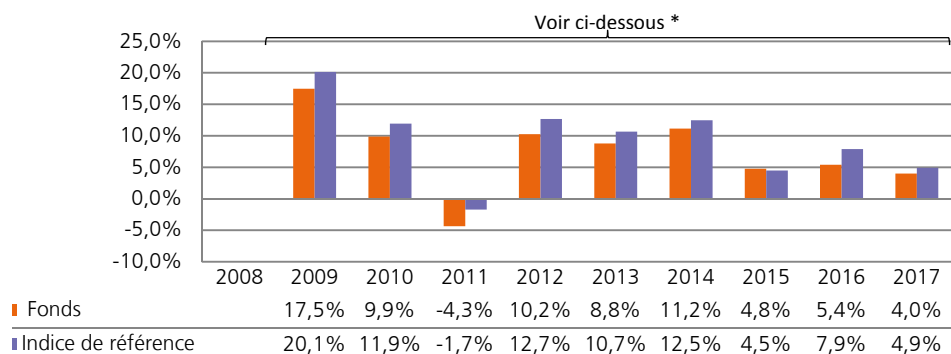
Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 03/2018. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Vous trouverez de plus amples informations sur les coûts aux paragraphes "Souscriptions, rachats et échanges" et "Coûts, provisions et régime fiscal" du prospectus, qui est disponible sur notre site Internet <https://www.nnip.com/library>.

## Performance passée



\* Cette performance a été obtenue lorsque le fonds avait des caractéristiques différentes.

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
- Les performances passées présentées ici tiennent compte de l'ensemble des frais, à l'exception des frais d'entrée et de sortie ainsi que des frais de conversion.
- Ce compartiment a été lancé en 2007
- Cette catégorie d'actions a été lancée en 2008.
- Les performances passées sont calculées en EUR.
- L'appellation de l'indice de référence se trouve au paragraphe Objectifs et Politique d'investissement.

## Informations pratiques

- Le dépositaire du fonds : Belfius Bank
- Vous pouvez obtenir gratuitement de plus amples informations sur ce fonds, en ce compris sur les autres catégories d'actions, et des exemplaires du prospectus et des rapports annuels (ou semestriels) du fonds auprès de la Société de gestion, ainsi que sur le site Internet <https://www.nnip.com/library> en néerlandais et français. La Société de gestion a adopté une politique de rémunération et produit un rapport détaillant les principes de rémunération généraux, la gouvernance ainsi que la rémunération du personnel identifié et les informations quantitatives pertinentes, qui, une fois disponible, peut être obtenu gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de gestion ou consulté sur le site Internet suivant : <https://www.nnip.com/institutional/BE/fr/A-propos-de-nous/Politique.htm>.
- Le cours des actions/parts du fonds est calculé et publié en EUR. Les cours sont publiés sur le site Internet <https://www.nnip.com>.
- Ce fonds est soumis à la législation et à la réglementation fiscales du pays suivant : Belgique. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en fonction du pays dans lequel vous vivez.
- Services financiers : RBC Investor Services Belgium, Société anonyme de droit belge, Zenith Building, Boulevard du Roi Albert II 37, 1030 Bruxelles.
- Ce fonds répond aux conditions de la Directive 2009/65/CE.
- La responsabilité de NN Investment Partners Belgium S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Ces informations clés pour l'investisseur décrivent le compartiment Personal Portfolio Yellow de la Sicav de droit belge ING (B) Collect Portfolio. Le prospectus ainsi que les rapports périodiques de la Sicav sont élaborés pour l'intégralité de la Sicav, et ce compris ses compartiments. Dans le cadre de ses objectifs, la Sicav peut proposer le choix entre des compartiments différents possédant chacun une gestion et une administration distinctes. La politique de placement spécifique à chaque compartiment est mentionnée dans la description de celui-ci. Dans le cadre des investissements de la Sicav, les dettes, les engagements et les obligations souscrits dans l'intérêt d'un compartiment ne sont garantis que par les actifs de celui-ci. En ce qui concerne les relations entre les actionnaires, chaque compartiment peut être considéré comme une unité séparée.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers.

NN Investment Partners Belgium S.A. est agréé en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 26/07/2018.